



Programme international
d'éducation au
développement durable

ECOLE SAINTE-MARTHE
83 Avenue Montferrat
83300 DRAGUIGNAN

À Paris, le 09/06/2023

Objet : Obtention de la labellisation Eco-Ecole

À l'attention de : Madame Anne CLAVAUD et des membres de l'éco-comité

Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous avez obtenu le label Eco-Ecole pour le projet mené cette année scolaire 2022-2023 sur la thématique : Biodiversité.

Félicitations, votre projet d'éducation au développement durable est labellisé niveau Argent. Il s'est structuré autour de la méthodologie de projet Eco-Ecole avec une implication importante des élèves. Votre démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et contribue plus largement à l'atteinte des Objectifs de développement durable. Bravo à toutes les personnes impliquées dans ce beau projet.

Vous trouverez joint à ce courrier un tableau récapitulatif des points forts et pistes d'amélioration de votre projet le cas échéant, ainsi qu'un diplôme et un drapeau millésimé que vous pourrez mettre en valeur dans votre établissement.

Votre inscription au programme est automatiquement renouvelée pour l'année scolaire 2023-2024. Pour conserver le label, vous devrez demander son renouvellement l'an prochain en présentant de nouveau la façon dont vous aurez mis en œuvre la méthodologie Eco-Ecole durant l'année, autour du thème de votre choix parmi l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé ou les solidarités.

Nous vous invitons à continuer à vous référer régulièrement au manuel d'accompagnement, à la boîte à outils qui l'accompagne et au site Internet pour y puiser de nouvelles idées et approfondir votre démarche. L'équipe Eco-Ecole reste à votre disposition pour vous accompagner et vous guider tout au long de l'année, ainsi que votre Relais local, le cas échéant.

Nous vous félicitons pour le travail réalisé et vous souhaitons une excellente continuation dans votre démarche qui, nous l'espérons, restera mobilisatrice et source d'initiatives pour les années à venir.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe Eco-Ecole

Les principaux points forts et pistes d'amélioration de votre projet 2022-2023 :

Organiser et animer l'éco-comité	
<p>Point(s) fort(s) : Les réunions de pilotage du projet sont organisées de manière régulière tout au long de l'année, ce qui favorise la dynamique de votre démarche. Une diversité de personnes de l'établissement scolaire est impliquée dans le pilotage du projet (élèves, enseignants, autres personnels de l'établissement, etc.), permettant ainsi d'apporter des points de vue variés.</p>	
Réaliser le diagnostic	
<p>Point(s) fort(s) : Les enquêtes réalisées ont permis de trouver des éléments de réponse aux questions soulevées, et donc d'établir des constats précis. Les élèves ont été impliqués dans la réalisation des constats. En s'interrogeant ainsi sur la situation dans leur établissement, ils acquièrent des connaissances sur la thématique choisie et sont en mesure de proposer des pistes d'action.</p>	
Imaginer des solutions et passer à l'action	
<p>Point(s) fort(s) : La complémentarité entre les actions concrètes et les actions de sensibilisation permet au projet de modifier durablement le fonctionnement de l'établissement, tout en enrichissant les connaissances des élèves.</p>	<p>Piste(s) d'amélioration : Renforcer les liens entre les actions réalisées et les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, afin de montrer aux élèves qu'ils peuvent y contribuer en agissant au sein de leur établissement scolaire.</p>
Évaluer les avancées du projet	
<p>Point(s) fort(s) : Le bilan annuel et le bilan pluri-annuel sont réalisés avec soin, ce qui met en valeur l'impact positif de votre projet d'éducation au développement durable et montre que vous avez pris le temps de vous questionner sur l'impact du projet et sur les améliorations possibles pour l'année prochaine.</p>	
Fédérer et communiquer autour du projet	
<p>Point(s) fort(s) : Différents partenaires extérieurs sont mobilisés et viennent apporter leur expertise au projet. Ces partenariats permettent aussi aux élèves de prendre conscience des enjeux territoriaux et du rôle joué par les différents acteurs locaux.</p>	<p>Piste(s) d'amélioration : Associer davantage d'élèves à l'élaboration de quelques outils de communication interne et externe à l'établissement. En valorisant par eux-mêmes le projet, cela renforcera encore plus leur implication et leur motivation.</p>